

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

DECISION N°19/1448



Le Directeur

**Objet** : Délégation de signature à Madame Ophélie JAFFARD, Directrice adjointe de la clientèle, des affaires juridiques et du secteur médico-social

Le Directeur du Centre Hospitalier Henri EY à BONNEVAL

**VU** la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière ;

**VU** le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

**VU** la loi n°2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** l'arrêté du 11 juillet 2016 de la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du centre hospitalier de Bonneval à compter du 29 août 2016 ;

**VU** l'arrêté du 19 décembre 2018 de la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Madame Ophélie JAFFARD, directrice adjointe au centre hospitalier Henri Ey de Bonneval chargée de la clientèle, des affaires juridiques et du secteur médico-social à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

**VU** l'organigramme fonctionnel de la Direction du Centre Hospitalier ;

Signature des Mandataires :

**DECIDE**

Ophélie JAFFARD

**Article 1**

Cette décision annule et remplace les décisions n°18/1628.

**Article 2**

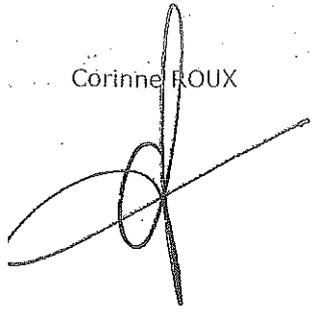
Madame Ophélie JAFFARD, Directrice adjointe, chargée de la direction de la clientèle, des affaires juridiques et du secteur médico-social, a délégation pour signer tous les documents concernant le domaine de compétence de la gestion des usagers, plus particulièrement : admissions, contentieux, dossiers médicaux, les conventions, les contrats de spectacle et les mandats de recettes, les mandats de l'association Entraide ainsi que pour le recrutement des intérimaires pour le pôle gériatrique.

Christine SOREAU

**Article 3**

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Madame Ophélie JAFFARD, Madame Christine SOREAU, Directrice des soins, a délégation pour signer tous les documents concernant le domaine de compétence de la gestion des usagers.

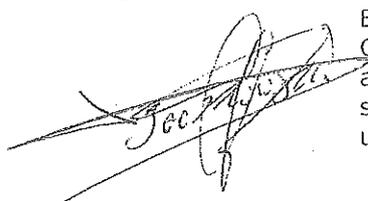
Corinne ROUX



**Article 4**

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Madame Ophélie JAFFARD et Madame Christine SOREAU, Madame Corinne ROUX, Directrice des Ressources Humaines, a délégation pour signer tous les documents concernant le domaine de compétence de la gestion des usagers.

Frédéric BOCZKOWSKI



**Article 5**

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Madame Ophélie JAFFARD et Madame Christine SOREAU et Madame Corinne ROUX, Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI, Directeur adjoint chargé des services économiques, logistiques et des coopérations, a délégation pour signer tous les documents concernant le domaine de compétence de la gestion des usagers.

**Article 6**

La délégation de signature ne peut s'exercer valablement que dans le strict respect des crédits disponibles et de la réglementation en vigueur

**Article 7**

La présente décision prendra effet au 8 juillet 2019.

Fait à Bonneval  
le 3 juillet 2019

**Philippe VILLENEUVE**



**Directeur**

**Destinataires :**

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- Trésorerie Hospitalière
- DD28
- Madame JAFFARD
- Madame SOREAU
- Madame ROUX
- Monsieur BOCZKOWSKI
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Ressources Humaines (dossier)
- Direction